



---

# BATIR LA NATION



**UNE VISION**  
**POUR LA CÔTE D'IVOIRE**  
**NOUVELLE**

***TERRE D'ESPERANCE POUR L'HUMANITE***

---

Union pour la Démocratie et pour la Paix en Côte d'Ivoire

---



## PREFACE

La Côte d'Ivoire a réalisé des progrès importants depuis son accession à l'indépendance en 1960. Elle s'est dotée au fil des ans, de moyens qui lui ont permis de prendre en main son destin. Ces avancées, le pays le doit à la dynamique sociale fondée sur un climat de paix et un mouvement d'affirmation nationale impulsé par son premier Président, Félix HOUPHOUËT BOIGNY, ce grand visionnaire.



*Dr Albert MABRI TOIKEUSSE,  
Président de l'UDPCI*

Malgré ces acquis remarquables, la Côte d'Ivoire reste sujette à de profondes fractures sociales. On observe aisément, d'un côté, ceux qui ont bénéficié des performances de l'économie nationale et de l'autre, des laissés pour compte de plus en plus nombreux ; des réussites économiques qui contrastent avec la pauvreté dans certaines régions ; une génération qui profite du progrès pendant que pour les nouvelles générations, l'avenir demeure incertain. Le monde paysan appauvri est désespéré.

La démocratie se porte mal. Le discours politique est de plus en plus violent. De nombreux bénéficiaires de la confiance des Ivoiriens ne se sentent plus mandataires des citoyens, mais se sont mués en professionnels de la politique pour qui le pouvoir est devenu l'unique enjeu.

La gestion des Affaires publiques est marquée par la corruption et la prévarication dans tous les secteurs. Cette gestion désastreuse aggrave les disparités sociales et régionales. La fraude généralisée, la gabegie,



le népotisme, les détournements de deniers publics, et l'impunité dressent le portrait hideux de la mal gouvernance qui inhibe toute l'économie nationale.

Les problèmes identitaires se sont parallèlement exacerbés au fil du temps et ont engendrés des conséquences incalculables.

Cette situation a fini par avoir raison de l'image de notre pays et de ses rapports avec l'extérieur.

Par ailleurs, le chômage gagne du terrain, en particulier dans la population jeune. Le blocage des salaires depuis bientôt 30 ans et la cherté continue de la vie amènent bien de salariés à vivre d'expédients et de racket.

Quant à l'Ecole et à la Santé, elles sont en situation de détresse. L'Ecole est bloquée et prise en otage par des groupes d'intérêts. Les infrastructures sont dépassées et en dégradation. La pénurie d'enseignants est criarde et celle du matériel pédagogique agit négativement sur la performance des Enseignants. La qualité de la formation en a subi les pires conséquences. Le Système Sanitaire ne répond plus aux besoins du plus grand nombre tant du point de vue des infrastructures, des ressources humaines que de l'approche stratégique.

A cela s'ajoute l'**insécurité grandissante** qui affecte à la fois les Communautés, l'Economie nationale et l'Etat.

En plus de l'insalubrité généralisée, le désastre sans précédent du déversement des déchets toxiques à Abidjan et maintenant à l'intérieur du pays, nous expose au pire des conséquences au plan sanitaire et au plan environnemental.



Notre Armée présente un visage de division et de doute. Elle n'inspire plus confiance.

La conséquence de tous ces traumatismes a été naturellement **l'affaiblissement de l'Autorité de l'Etat**, consécutif à la fronde généralisée, sournoise ou ouverte qui a atteint son paroxysme avec un conflit ouvert en Septembre 2002.

Face au péril, la réaction nationale n'est pas à la hauteur de l'état de la Nation. **Notre Société est en panne de projet cohérent et réalisable.**

Dans sa détermination à affronter ce tableau qui risque de tout compromettre, **l'UDPCI propose une rupture avec les approches actuelles aux fins de parvenir à une Côte d'Ivoire réconciliée, fraternelle, plus solidaire, plus dynamique et plus équitable.** Telle est l'ambition que présente le présent Projet de Société.



*Le désastre doit être évité à tout prix*



## INTRODUCTION

« Une Côte d'Ivoire qui offre à l'Afrique et au monde, l'image apaisante d'une communauté prospère, éprise de justice, de solidarité fraternelle et de Paix » : Ces mots tirés du Manifeste de l'UDPCI sont l'illustration éloquente des ambitions du Parti Arc-en-ciel qui aspire à conquérir démocratiquement le pouvoir d'Etat en vue de **reconstruire la Côte d'Ivoire, Bâtir la Nation ivoirienne et accélérer son développement**. C'est à cette fin et dans cet esprit qu'est élaboré le présent Projet de Société qui présente la vision d'une Côte d'Ivoire nouvelle.

Le Projet de Société de l'UDPCI trouve son fondement économique dans le **Libéralisme Social**, vision politique destinée à **réduire l'impact négatif des injustices et inégalités engendrées par l'ultra-libéralisme**, dont les faiblesses congénitales ne garantissent pas la pérennité.

Cette vision s'est construite à partir d'une observation pointue de la situation socio-économique et sur des échanges avec les populations. Ce projet, qui prend en compte les attentes de nos concitoyens, vise **un développement humain durable** conforme aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

**La bonne gouvernance**, prise ici comme norme, garantit la réussite de notre Projet en étant un rempart sûr contre les dérives multiformes qui compromettent l'avenir de notre pays et celui de ses enfants ; notamment à travers la lutte, d'une part, contre la perte de valeurs



morales, l'improductivité, l'impunité, l'iniquité, la violence et d'autre part, contre un déficit de culture démocratique.

Notre volonté est forte et l'engagement solidaire de tous est attendu pour construire la Côte d'Ivoire de nos aspirations, c'est-à-dire, **une Nation de Solidarité, de Travail, de Mérite et de Progrès** désiré par tous.

Notre projet commun annoncé par l'UDPCI se présente autour de ces axes majeurs que sont :

- 1. L'Homme et le Citoyen nouveau**
- 2. La Société ivoirienne et l'Etat**
- 3. Le Modèle de Développement.**

**La Victoire est au bout de l'Effort**



## I. L'HOMME ET LE CITOYEN NOUVEAU

L'Homme qu'il nous faut pour **Bâtir la Nation** est celui là qui soit capable de vaincre la résistance à la construction nationale. Il s'impose à nous de combattre les reflexes régionalistes et agir en faveur de la citoyenneté nationale. Ainsi engendrerons-nous **l'Homme au service de la Communauté et de la Nation**. L'émergence d'un tel Homme sera source de salut national. Ce sera un Homme capable de s'attacher aux valeurs spirituelles transcendantes et apte à se détacher du matériel et de l'immédiat. Ce Citoyen nouveau aura alors la capacité de porter les nobles ambitions nationales et de mobiliser autour d'un idéal, d'un projet qui soit le socle, le lien ou l'outil **des alliances nouvelles pour la Côte d'Ivoire**, Etat laïque, pays de tous nos rêves.

### *1.1 Education - Formation*

Ce Citoyen nouveau doit être bien formé et avoir une prise en compte suffisante de ses besoins primaires. La participation de l'Homme nouveau à son propre épanouissement physique et social doit être optimisée.

**L'Ecole jouera un rôle de premier choix dans la formation du Citoyen nouveau** entre la Famille dont elle prolonge l'action et la Société que celui-ci doit servir.



Le nouveau contrat social que propose l'UDPCI pour le système éducatif ivoirien, en détresse, et totalement dévalorisé, est celui du **réarmement moral** et de la **réintégration sociale** pour le redressement de l'Ecole.

Il faut redonner à la Jeunesse ivoirienne, l'espoir perdu, la dignité, le goût de l'effort et lui offrir **une Ecole qui lui procure les armes de la compétition** dans le cadre rugueux de la mondialisation.

Le relèvement du niveau d'instruction de la Société impose pour l'UDPCI d'arriver à faire atteindre au moins la classe de 3<sup>ème</sup> à tous sans exclusion.



*Une jeunesse bien formée pour une Côte d'Ivoire meilleure*



## 1.2 Qualité de la vie

Pour assurer le bien-être du Citoyen et améliorer son rendement, la Côte d'Ivoire doit s'engager à promouvoir **des soins de santé de qualité, accessibles à tous** avec comme axes stratégiques majeurs, la prévention de la maladie et la promotion de la Santé.

L'importante contribution que les populations apportent pour leur prise en charge sanitaire doit être modélisée dans **un système de mutualisation** partout où cela s'impose.

Tout cela doit concourir à rentabiliser les investissements faits. Il n'y a pas de raison que nous vivions moins bien et moins longtemps pendant que la courbe inverse s'observe dans d'autres pays.

La crise du logement affecte le moral des populations. Sans rompre avec la nécessité de produire des logements sociaux, l'initiative privée est à encourager et à soutenir, avec l'implication de l'Etat pour une meilleure régulation du secteur et **l'accessibilité des différentes couches de la population à la propriété immobilière.**

Les impératifs de développement durable imposent la gestion conséquente de nos ressources naturelles, la préservation ou l'amélioration du **Cadre de Vie** et le développement d'activités n'affectant pas l'**Environnement**. Il faut agir dans ce sens le plus rapidement possible pour anticiper les menaces de tous genres qui nous guettent. Ainsi, nous assurerons la qualité de la vie pour l'ensemble des populations.



**Le Sport** a de tout temps participé à la consolidation du sentiment national. La pratique du **sport de masse** pour le bien-être, la promotion de tous les sports et **les loisirs pour tous** sont les éléments de notre vision. L'élite sportive doit être protégée socialement et l'approche du **système sport-études** est à promouvoir. Il en sera de même pour **le monde de l'Art**. Une telle approche permettra d'améliorer nos performances internationales, notre santé et la cohésion nationale.

Les **travailleurs retraités**, les **personnes du troisième âge** et les **handicapés** devront bénéficier de programmes spéciaux susceptibles de leur assurer le bien-être partout et de tout temps.



*Un Cadre de Vie adéquat pour le bien-être des populations*



## II. LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE ET L'ÉTAT

La Société est à l'image des hommes qui la composent et des dirigeants qu'elle se donne. Les citoyens nouveaux dont nous saluerons l'émergence seront dévoués à **Bâtir la Nation**, une société de partage, de solidarité réelle, dans laquelle les uns sont des appuis pour les autres, les plus faibles portés par les plus forts, la responsabilité consciencieusement portée par tous, les dirigeants des facilitateurs, des stimulateurs de l'effort commun vers le bien-être collectif et individuel, dans la confiance et dans l'espérance.

### *2.1 Culture nationale et Religion*

Dans cette société ivoirienne à sécréter, la diversité culturelle, dans la communion et non dans la confrontation, sera source d'enrichissement pour conduire à **une culture de l'intégration des différences et de l'optimisation des points communs (positifs)**.

La Côte d'Ivoire avec ses soixante (60) ethnies constitue un melting-pot culturel, une richesse à valoriser. La vision de l'UDPCI est de **réussir une synthèse et une symbiose entre les valeurs traditionnelles, et les exigences de la vie "moderne" afin de doter le pays d'une véritable culture nationale** dans laquelle chacun se retrouve, source d'inspiration, lien sûr entre les différentes composantes de la société, facteur de rassemblement et de cohésion.



L'Homme sans transcendance devient lui-même le transcendant. Il nous faut conjuguer le spirituel et la laïcité de l'Etat : c'est-à-dire **un Etat qui régule le spirituel et qui fait la promotion des valeurs morales, philosophiques et sociales dans l'impartialité, la justice et l'équité**. La tolérance religieuse et la perception de la religion comme pilier d'une Société égalitaire s'en trouveront renforcées.

## *2.2 Droits et Libertés*

L'UDPCI propose un Etat attaché aux droits humains, **un Etat où la Justice sera la même pour tous, un Etat protecteur des Libertés et de l'Environnement**. L'organisation d'un tel Etat et de cette Société, la promotion de notre savoir-être et de notre savoir-faire, commandent la conduite des actions, avec le charisme dont sera doté le Citoyen nouveau, en particulier le dirigeant de la Côte d'Ivoire nouvelle.



*Le respect des Droits et Libertés est un impératif*



### 2.3 Autorité de l'Etat

Aujourd'hui, c'est peu de le dire, notre société désunie présente le visage hideux d'une communauté insouciant, peu travailleuse et immorale.

L'Administration ivoirienne inspirée de l'époque coloniale présente des insuffisances et des tares qui inhibent son efficacité.

**Rétablir l'autorité de l'Etat partout et en tout temps est un impératif** ; la modernisation de notre Administration, la lutte contre l'impunité, la lutte contre la corruption et la valorisation de la Chefferie Traditionnelle en sont d'autres.

Parmi les fonctions régaliennes de l'Etat, la Défense, la Sécurité et la Protection civile occupent une place de choix. La crise actuelle a noté la faillite de l'Etat dans la gestion de la politique de défense et de sécurité.

Bâtir un système de défense et de sécurité qui prenne en compte **le droit de la Nation et des populations à être protégées contre les périls de toutes sortes** doit être une priorité.

L'Armée nationale doit être capable de mettre en œuvre une telle vision tout en conduisant une mission de développement. Un système de sécurité intégrale doit compléter le dispositif. Nos jeunes doivent connaître l'armée et les Symboles de l'Etat auxquels ils devront respect.

Notre Appareil Judiciaire, est devenu depuis plusieurs années, en raison de nombreux et graves dysfonctionnements, un sujet de préoccupation pour l'ensemble de la Société.



**Construire une Justice qui rassure** les citoyens et les étrangers, protège les investissements, garantit les libertés publiques et s'attache au respect des droits de l'Homme constituent un idéal à atteindre.

La Décentralisation doit se poursuivre en se donnant les moyens d'**un découpage juste et pertinent** pour la viabilité des entités territoriales dont la gestion doit d'abord profiter aux populations. La mise en commun des moyens sera un atout majeur.

**Rétablir l'autorité de l'Etat partout et en tout temps...**

**Bâtir une justice qui rassure... protège les investissements et garantit les libertés...**

#### *2.4 Le défi de la Femme et le défi de la Jeunesse*

**La Femme**, partenaire indispensable de l'Homme pour le progrès social, **doit faire l'objet d'une plus grande attention visant une meilleure représentativité dans la vie politique, administrative, économique, sociale et culturelle.**

La protection des droits de la Femme sera une priorité pour l'UDPCI. Ainsi, la Femme sera dans les conditions requises pour apporter plus à la famille et à la Société. Plus spécifiquement, la femme rurale et celle des zones urbaines défavorisées doivent bénéficier davantage du soutien de l'Etat.



*Femme et riziculture*

**La Jeunesse Ivoirienne** livrée à elle-même, vit dans la précarité, séduite par le goût du luxe et du lucre, exposée à la tricherie, attirée par le gain facile et à la portée de tous les périls qui lui confisquent sa capacité à être le moteur de la renaissance nationale et le pilier des actions en faveur de la chaîne des générations.

**Il faut redonner à notre Jeunesse de véritables repères et une âme, des ressources autant qu'il faut la responsabiliser face à son avenir et au devenir du pays. La création d'emplois sûrs et la promotion de l'entreprenariat-jeune seront au nombre des stratégies.**



*Garantir à chaque enfant un avenir meilleur*

**Accorder une plus grande attention à la Femme pour renforcer son rôle...**

**Redonner à la Jeunesse de véritables repères...**



## 2.5 Relations internationales

L'interdépendance des Etats, la nécessité pour ceux-ci de coopérer dans le cadre de leur développement économique, social et culturel, tout comme la mondialisation de l'activité économique et l'impérieuse nécessité de régler tous les différends par la négociation, exigent **la mise en place d'une diplomatie ivoirienne plus active et donc, plus forte.**

La Nation ivoirienne doit œuvrer à se retrouver dans un monde qui la comprenne, respecte ses opinions et la dignité de son peuple et observe à son égard, solidarité mutuelle, équité et justice.

Ainsi, nous nous donnerons les moyens efficaces de **restaurer l'image du pays, renforcer les relations avec les voisins et mobiliser les partenaires extérieurs.** L'intégration régionale et la coopération permettront, dans le cadre d'un développement solidaire, de tirer le meilleur des opportunités qui s'offrent à nous.



*Engager une diplomatie qui gagne*

**« Toute ma vie je n'ai été guidé que par un idéal,  
celui de la fraternité universelle »**

**Félix HOUPHOUËT BOIGNY**



### III. LE MODELE DE DEVELOPPEMENT

L'UDPCI fait le choix du **Libéralisme Social**, qui vise à **assurer plus d'équité dans la répartition des fruits de la croissance entre les différents acteurs du développement, selon le mérite.**

**L'Homme et les exigences de son épanouissement individuel et collectif constituent ici la préoccupation essentielle.** L'Etat doit engager une politique sociale hardie, sans compromettre les règles propres au système libéral.

Les stratégies de relance de l'économie ivoirienne définies par l'UDPCI sur cette base visent à conduire la Côte d'Ivoire vers un mieux-être à la fois économique et social. La lutte contre les inégalités sociales et les disparités régionales sera renforcée. **La discrimination positive** sera pratiquée partout où elle aidera à la recherche de l'équité.

La rigueur dans la gestion de l'Etat, le rétablissement de la confiance des partenaires et la mobilisation nationale seront le gage du succès.

La Côte d'Ivoire, si riche en ressources, singulièrement en ressources humaines, souffre considérablement de la mal-gouvernance qui hypothèque dangereusement son avenir.

Face à ces dérives, il faut faire une véritable rupture, notamment à travers la lutte contre la corruption et l'impunité par l'utilisation rationnelle des compétences et des autres ressources. **L'Etat doit y veiller par tous les moyens.**

L'Agriculture, l'Industrie, les Mines, l'Energie, les Infrastructures, le Commerce, les Transports, le Tourisme, l'Artisanat, la



Communication et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) sont pour l'essentiel les secteurs stratégiques du modèle économique.

### *3.1 Développement rural et politique agricole*

**Le Monde Rural** représente encore en Côte d'Ivoire plus de la moitié de la population nationale.

Reconstituer la forêt et rationaliser son utilisation, adapter la politique agricole au contexte mondial et tenir compte des aspirations légitimes du monde rural ainsi que des impératifs de développement constituent l'approche la plus conséquente pour **poursuivre impérativement le développement rural et faire face à la crise alimentaire mondiale.**

Conséquemment, nous pourrons faire face à l'urbanisation galopante et mal maîtrisée, facteur de précarité.

### *3.2 Développement durable*

**Une Industrie sûre, performante et moderne**, devrait se développer sans difficulté en Côte d'Ivoire au travers du relèvement de la productivité et de la qualité des produits manufacturés susceptibles d'assurer la relance de l'industrie ivoirienne qui présente un potentiel encore inexploité.



**La valorisation de nos ressources agricoles et minières** par la transformation en produits finis et semi-finis destinés à l'industrie nationale et à l'exportation est d'ordre stratégique en vue d'assurer le rôle moteur de ces secteurs dans le développement économique et social du pays.

Garantir la régularité de la production électrique, la disponibilité et l'accessibilité à l'électricité et aux sources d'énergie sur le territoire national est un impératif qui doit intégrer la promotion des énergies renouvelables et le développement des alternatives.

Pour réussir ce pari, une politique vigoureuse de développement des infrastructures est à mettre en œuvre à tous les niveaux, à travers des stratégies spécifiques de construction, de modernisation, de réhabilitation et de maintenance des ouvrages pour offrir les moyens de l'essor national.

### *3.3 Une économie moderne*

Dans toutes les économies, le Commerce constitue un déterminant majeur de la croissance. Une nouvelle dynamique doit être insufflée à l'activité commerciale tant dans **l'accès au marché extérieur que dans les activités de distribution au plan national**. Ici, l'Etat doit impulser et accompagner la relance.

La qualité des déplacements des personnes et des biens, en terme organisationnel, est un facteur significatif de bien-être social, de cohésion et de développement économique mais aussi de rapprochement entre les peuples et d'intégration régionale.



**Rendre le transport fluide, confortable, disponible et accessible pour tous et partout**, sera d'une grande opportunité dans le contexte visé. Les transports, à tous les niveaux, sont pourvoyeurs d'emplois ; ils méritent une organisation conséquente et un appui de l'Etat, en particulier, le transport routier.

**Le Développement Touristique et la valorisation de l'Artisanat** contribuent à l'économie nationale en même temps qu'ils nous mettent au contact de l'extérieur et vulgarisent un pan de notre culture. Il faut s'en donner les moyens.

Il n'existe aujourd'hui aucun secteur de l'activité humaine qui ne bénéficie du progrès fulgurant des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). La Côte d'Ivoire ne saurait donc rester en marge d'une telle évolution.

Au moment où s'opère **le passage des mass-média aux médias de masse**, il faut faire en sorte que **la liberté et la qualité de la Presse** demeurent une réalité vivante, aussi bien que l'amélioration des conditions de travail de tous ceux qui exercent dans le secteur des médias et de la presse.

La **Recherche-Développement** doit être soutenue pour trouver les solutions novatrices à nos soucis et soutenir le développement économique.



---

## CONCLUSION

Cette vision de l'UDPCI, pour une autre Société, contient **les facteurs du rassemblement des Ivoiriens autour des valeurs** qui ont fondé notre pays et qui feront de la Côte d'Ivoire, un modèle d'Espérance promise à l'Humanité, une Nation des Hommes, garante du mieux-être pour tous.

Elle sera l'objet d'une mise en œuvre pertinente, en vue de restaurer la Paix, sous réserve :

- de la fin de la circulation des armes et de la sécurité pour tous,
- d'une véritable réconciliation nationale.

L'UDPCI, fidèle à son Manifeste, va œuvrer, avec tous les Ivoiriens et les Amis de la Côte d'Ivoire, à **Bâtir une nouvelle Nation de Justice et de Solidarité fraternelle** : le sens de notre combat.



## HYMNE DE L'UDPCI

- La main sur le cœur  
Ô Ivoiriens, Ivoiriennes  
A nous le flambeau de l'Espérance  
Haut les cœurs, avec courage  
Inventons un Nouvel Avenir  
Pour la Côte d'Ivoire

### Refrain

*UDP en avant*

*La victoire est au bout de l'effort*

*En avant*

} 2 fois

- Belle Côte d'Ivoire, doux pays  
Rêve de Tolérance, et d'Ouverture  
Ton destin est d'unir  
Amour Cohésion, jamais d'exclusion  
Ivoiriens, en chœur  
Chantons l'hymne de l'Unité

### Refrain

- Dresse-toi, fier peuple de Côte d'Ivoire  
L'Arc-en-ciel en ton nom  
Barre le front du ciel bleu  
Présage de lendemains heureux  
De Bonheur, de Fraternité  
De Charité, de Solidarité

### Refrain

- Rassemblons-nous dans la Différence et le Respect  
Pour la Paix, la Justice, la Concorde  
Ainsi sera pour toujours ton destin  
En avant, oasis de Stabilité  
Belle Côte d'Ivoire, à jamais Réconciliée.

### Refrain



---

# MANIFESTE DE L'UDPCI

## 1- NOTE INTRODUCTIVE

Le manifeste est le texte qui indique la ligne idéologique et les vertus qui sous-tendent les actes et actions du Parti. Dans l'attente de sa large diffusion, la Direction du Parti tient à vous rappeler quelques idées fortes.

La création de notre Parti a été guidée par des raisons fondées sur nos convictions profondes afin de donner à notre pays, une image plus rassurante, pacifique pour un développement harmonieux durable. Nous voulons unir, rassembler, concilier et réconcilier tous les Ivoiriens. Notre Parti aspire à prendre démocratiquement le pouvoir et à gouverner dans la modération, la concertation et le partage ; il aspire également à lutter pour la paix, la justice, la liberté, la tolérance, l'hospitalité, le dialogue, la bonne gouvernance, l'intégration et la coopération internationale, l'épanouissement des femmes et des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées. Ainsi, nous offrirons, à l'Afrique et au monde l'image apaisante d'une communauté prospère éprise de justice, de solidarité fraternelle et de paix qu'appelait de tous ses vœux le premier Président de la Nation ivoirienne : Félix HOUPHOUËT BOIGNY.

## 2- LE MANIFESTE

L'histoire de l'humanité a été marquée par des luttes qui ont débouché sur l'avènement de sociétés aspirant à plus de démocratie et de liberté. En Côte d'Ivoire, sous l'impulsion de Félix HOUPHOUËT BOIGNY, cela s'est traduit par le passage du multipartisme à l'époque coloniale à un système de Parti unique en 1960, pour aboutir à nouveau au



pluralisme politique depuis 1990. Cette dernière décennie a été profondément ébranlée par des mouvements douloureux qui ont fragilisé grandement la cohésion de la Nation.

Notre pays porte encore en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, les stigmates des luttes fratricides mal contrôlées qui ont jalonné le parcours de notre jeune démocratie et qui gagnerait à être combattues pour ne pas déboucher sur des tensions de nature tribale, ethnique ou religieuse. Toute la volonté des citoyens de notre chère Côte d'Ivoire doit être tendue vers la consolidation du tissu national en vue d'éviter toute velléité de fracture sociale.

Notre Côte d'Ivoire bien aimée, hier glorifiée, aujourd'hui malheureusement incomprise, et l'Ivoirien, si digne, si hospitalier, sont calomniés et accusés injustement de xénophobie. Face à ces attaques, les hommes politiques dans leur grande majorité demeurent jusqu'à ce jour impuissants. Le peuple ivoirien meurtri, crie son indignation. Le moment est venu de réagir et d'opérer un profond questionnement sur nous-mêmes, sur la vie de la nation et les graves problèmes qui l'agitent. Nous devons contribuer à sauver le pays des périls qui le guettent et des dérives nombreuses qui le menacent pour arriver à maintenir notre UNITE et notre COHESION. Notre objectif principal est donc de tirer les leçons de l'histoire, de faire preuve de réalisme en posant un acte majeur, qui réponde à l'attente du peuple ivoirien.

Le réalisme politique qui nous habite nous amène à innover en créant un Parti politique pour UNIR, RASSEMBLER, CONCILIER et RECONCILIER tous les Ivoiriens. Nous aurons notre identité et notre Parti aspirera à prendre démocratiquement le pouvoir et à gouverner



dans la modération, la concertation et le partage. Au regard du déficit démocratique au sein de certains partis existants, nous nous emploierons à démontrer une nouvelle manière de concevoir et de faire la politique, basée sur des convictions et des débats francs. Ensemble, nous allons penser notre destin et dessiner l'avenir de notre peuple. Notre Parti est un parti d'ouverture, sans exclusivité et sans exclusion, un Parti de débats ordonnés autour des thèmes précis analysés ensemble avec des lignes d'actions qui seront le reflet des compromis nés de nos discussions démocratiques. Notre Parti est un espace convivial d'expression politique qui privilégie l'humilité et le respect mutuel. Aucune entrave ne sera faite à la liberté d'expression, pourvu que tout se dise dans le respect de nos différences, de nos idées et dans la tolérance admise et vécue par tous.

A l'aube du 3<sup>ème</sup> millénaire, la Côte d'Ivoire doit prendre son envol avec l'UDPCI afin de permettre au peuple ivoirien de maîtriser son destin, de changer de mentalités et de comportements, de reconquérir sa dignité et son honneur bafoué.

L'UDPCI en appelle à la construction d'une Côte d'Ivoire nouvelle pour une jeunesse qui a besoin aujourd'hui de repère et de nouvelles espérances en vue de relever tous les défis.

Elevons-nous au dessus de nos problèmes personnels, de nos inimités et de nos préventions réciproques. Tâchons de rester tolérants et d'accepter toutes nos différences dans l'humilité et la concorde.

Regardons vers le haut pour retrouver la grandeur de notre chère Côte d'Ivoire.

Avançons sans attendre demain.



Nous devons, dans un élan de solidarité vraie, sans rancœur et sans rancune, arriver à Bâtir une Côte d'Ivoire nouvelle où la culture de la Paix, de la Fraternité, de la Tolérance et du Pardon doit guider nos actions.

Notre destin se joue et se détermine ici et maintenant.

**C'EST TOUT CELA QUI JUSTIFIE NOTRE UNION.**

Nous croyons en la dignité de la personne humaine.

Nous sommes conscients de la diversité ethnique, culturelle et religieuse de notre peuple, source d'enrichissement.

Nous aimons notre pays et lutterons toujours pour sa stabilité et sa grandeur.

Nous sommes déterminés à porter et à défendre les valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés. Notamment :

- La paix
- La justice
- La liberté
- L'unité
- La solidarité
- La tolérance
- L'hospitalité
- Le dialogue
- La démocratie
- La bonne gouvernance
- L'intégration régionale et la coopération internationale
- L'épanouissement des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées.



---

Enfin, l'UDPCI réaffirme son engagement à conquérir démocratiquement le pouvoir d'Etat et à gouverner selon les aspirations suscitées en vue d'instaurer une dynamique nouvelle de progrès dans tous les secteurs d'activités et d'aboutir au développement harmonieux et durable de la Côte d'Ivoire.

Nous offrirons ainsi, à l'Afrique et au monde, l'image apaisante d'une communauté prospère, éprise de justice, de solidarité fraternelle et de paix qu'appelait de tous ses vœux le premier Président de la Nation ivoirienne Félix HOUPHOUËT BOIGNY.





---

# **TABLE DES MATIERES**

<b>PREFACE</b> .....	3
<b>INTRODUCTION</b> .....	6
<b>I- L’HOMME ET LE CITOYEN NOUVEAU</b> .....	8
1.1 Education - Formation .....	8
1.2 Qualité de la vie.....	10
<b>II- LA SOCIETE IVOIRIENNE ET L’ETAT</b> .....	12
2.1 Culture nationale et Religion .....	12
2.2 Droits et Libertés.....	13
2.3 Autorité de l’Etat.....	14
2.4 Le défi de la femme et le défi de la jeunesse.....	15
2.5 Relations internationales.....	18
<b>III- LE MODELE DE DEVELOPPEMENT</b> .....	20
3.1 Développement rural et politique agricole.....	21
3.2 Développement durable.....	21
3.3 Une économie moderne.....	22
<b>CONCLUSION</b> .....	24
<b>HYMNE DE L’UDPCI</b>	
<b>MANIFESTE DE L’UDPCI</b>	





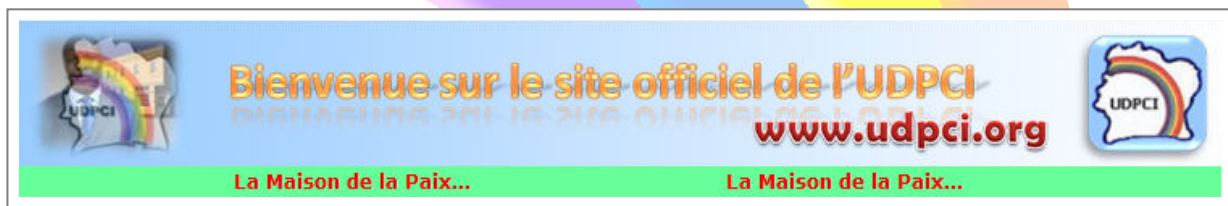
## INFORMATIONS UTILES

### Adresse géographique du siège de l'UDPCI :

*ABIDJAN, Cocody - II Plateaux  
CÔTE D'IVOIRE*

### Sites web :

*www.udpci.org*



*www.mabritoikeusse.org*

